



Cabinet de Saint-Ciers : 701 rue de la République - 46000 Saint-Ciers - Tél. 05 65 38 23 70 - Fax 05 65 10 68 34  
Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 63008 Aurillac cedex  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu  
Société au capital de 99 999 € - RCS AURILLAC 343 998 530 - Siret 343 998 530 0004 - TVA FR 89 343 998 530 - APE 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 juin 2012  
Exercice : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011**

**LA MAISON POUR APPRENDRE**  
Association loi 1901  
Siège social : 3 rue du Collège  
MAURIAc (CANTAL)



# LA MAISON POUR APPRENDRE

Association loi 1901

Siège social : 3 Rue du Collège

MAURIAC (CANTAL)

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2011

---

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA MAISON POUR APPRENDRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 25 mai 2012. Il nous appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent

une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués concernant les associations relevant du secteur médico-social tel que mentionné en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 30 mai 2012

*Le Commissaire aux comptes,*  
**Cabinet BOUSQUET & Associés**



**Emmanuel BOUSQUET**  
Commissaire aux comptes associé

**LA MAISON POUR APPRENDRE**

**4 RUE DU 8 MAI**

**15200 MAURIAC**

**COMPTES ANNUELS**

**au**

**31/12/2011**

LA MAISON POUR APPRENDRE  
4 RUE DU 8 MAI  
15200 MAURIAC  
Tél. 04 71 34 52 35 - Fax 04 71 34 18 95





## Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations, l'application de certaines dispositions de la M22 propre aux établissements médico-sociaux du secteur privé et conformes à l'avis de la CNC n° 2007-05 du 04/05/2007, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	8 ans

### b) Provisions pour congés payés

Une provision pour congés payés acquis au 31 décembre a été constituée pour 6 987 €. La provision pour charges sociales et fiscales correspondantes et de 2 058 €.

### c) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Le nombre d'heures acquises au décembre 2011 était de 459 heures.

### d) Contributions volontaires en nature

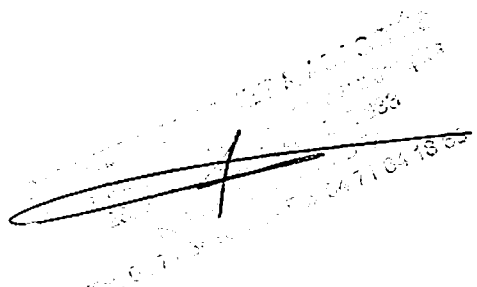
- 8611 – Mise à disposition gratuite de locaux (Ville de Mauriac) Janvier à Mai : 2 800 €

### e) Répartition par nature de ressources

- 871 – Prestations 2 800 €

### f) Faits marquants de l'exercice

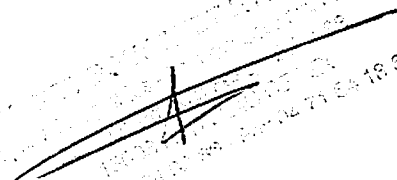
L'association a aménagé au 8 rue du Mai à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011 ou elle est locataire de la Commune de Mauriac.


  
 Association LA MAISON POUR APPRENDRE
   
 8 rue du Mai - 63120 Mauriac
   
 04 71 64 18 69

### Immobilisations – Amortissements

Immobilisations				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 890	1 300	701	4 489
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	1 738	13 015	1 538	13 215
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	40 596	17 840	20 687	37 749
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>46 224</b>	<b>32 155</b>	<b>22 926</b>	<b>55 453</b>

Amortissements				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	3 566	1 396	701	4 261
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	1 558	383	1 538	404
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	38 034	2 305	20 687	19 653
<b>Total</b>	<b>43 159</b>	<b>4 084</b>	<b>22 926</b>	<b>24 317</b>

  
 Le Directeur Général  
 LA MAISON POUR APPRENDRE  
 73, rue de la République - 92000 Nanterre  
 Tél. 01 47 71 11 22 - Fax 01 47 71 11 23

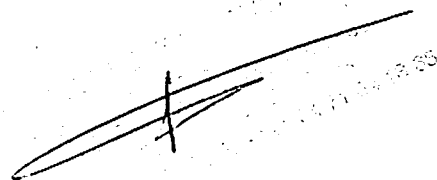


Actif réalisable et disponible		
Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients	465	
Autres créances		
- Etat taxe sur les salaires		1 603
- Produits à recevoir CG15 mois de décembre		8 351
- Produits à recevoir participation des familles		520
- Autres créances	30	
<b>Sous totaux</b>	<b>495</b>	<b>10 474</b>
Disponibilités	195 471	185 805
<b>Totaux</b>	<b>195 966</b>	<b>196 279</b>

Passif exigible		
Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 978	467
Dettes fiscales et sociales	27 888	26 242
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 551	
Autres dettes		
<b>Totaux</b>	<b>36 417</b>	<b>26 709</b>

### Charges Constatés d'Avance

Rubriques	Charges
Documentation générale	53
Contrat de maintenance	252
Abonnement téléphone	95
<b>Total des charges et produits constatés d'avance</b>	<b>400</b>



**Autres dettes**

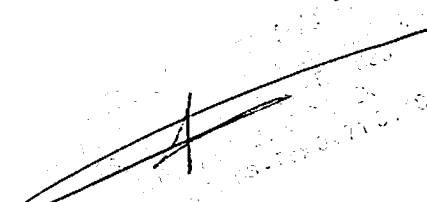
Rubriques	Montant
Dettes fiscales et sociales	27 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 551
<b>Total</b>	<b>30 439</b>

**Fonds dédiés sur dons manuels affectés**

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
31/12/2009		5 000		5 000
31/12/2010	5 000		270	4 730
31/12/2011			1 065	3 665

**Tableau de passage Compte Administratif – Résultat comptable**

<b>Résultat Compte Administratif au 31 décembre 2011</b>		
- Gestion contrôlée du 01/01/2011 au 31/12/2011 – excédent	+ 17 974.14	
Cotisations des Adhérents	+ 60.00	
Dons	+ 200.00	
Reprise Fonds dédiés	+ 1 065.00	
<b>Résultat comptable année 2011 - EXCEDENT</b>	<b>- 19 299.14</b>	

  
 2011-12-31 10:00:00  
 2011-12-31 10:00:00